



**RAPPORT DE LA SEMAINE DE PROMOTION DE LA GOUVERNANCE LOCALE EN AFRIQUE CENTRALE**



**Sommaire**

**Rapport synthétique global de la semaine de promotion de la Gouvernance locale en Afrique Centrale.....3**

**Comptes rendus thématiques.....8**

Conférence publique à l’UCAC sous le thème « Economie sociale et solidaire : enjeux et défis pour les acteurs de la décentralisation en Afrique Centrale ».....9

Atelier international d’échanges et d’apprentissage sur le thème « Economie sociale et solidaire : enjeux et défis pour les acteurs de la décentralisation en Afrique Centrale ».....12

Séance de travail à la municipalité de Yaoundé 3e.....18

Voyage de travail à Akonolinga.....20

Séance de travail à la municipalité d’Akono.....22

**Annexes (affiches des principales activités).....28**

**Rapport synthétique global de la semaine de promotion de la  
Gouvernance locale en Afrique Centrale**

Le présent document est un rapport général de la semaine de promotion de la Gouvernance locale en Afrique Centrale organisée par l'Institut pour la Gouvernance en Afrique Centrale qui s'est tenue du (4 au 10 avril 2011). Il se structure en deux grandes sections : la présente section qui dresse un aperçu synthétique global de la semaine et la deuxième section qui offre un panorama de comptes rendus thématiques.

Cette semaine qui en était à sa première édition (Cameroun 2011) a vu l'implication de (nombreux partenaires : Galilée, Réseau de Promotion du Développement Intégral de la Jeunesse (REPRODIJ) et l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC), les ambassades de la Guinée Equatoriale et de la République centrafricaine, le PNDP et des collectivités territoriales décentralisées).

➤ **Objectifs de la semaine**

Cette semaine avait pour objectif d'examiner les différentes variantes endogènes de la gouvernance locale à travers le prisme de( l'économie sociale et solidaire.) Plus spécifiquement, il s'agissait de présenter concrètement ce que c'est que l'économie sociale et solidaire, d'analyser ses potentiels apports dans une dynamique de promotion de la gouvernance locale et enfin d'examiner la nécessité à accompagner les collectivités territoriales dans une perspective de promotion de la gouvernance locale.

-amener les acteurs de la gouvernance locale à mieux comprendre ce qu'on appelle ESS

➤ **Principales actions menées**

Le programme de la dite semaine s'articulait autour de 5 principales journées englobant une conférence publique à l'UCAC, un atelier de formation internationale à l'IGAC, des séances de travail et des descentes dans des collectivités de Yaoundé 3<sup>e</sup>, Akonolinga et Akono.

(A cet effet des séances de travail ,des descentes sur le terrain et conférences dans les collectivités terr , les université (ucac), et au sein de l'IGAC ont meublé cette semaine de la promotion de la gouvernance ont tourné autour de l'économie sociale et solidaire . le thème développé à ce propos et portant sur l'ESS: enjeux et défis pour les acteurs de la

## Rapport général de la semaine de promotion de la Gouvernance locale en Afrique Centrale

décentralisation en Afrique centrale a permis aux différents participants à cette semaine d'être du concept)

- Le thème élaboré à cet effet et développer ont permis aux différents de recueillir des enseignements sur l'ESS

### Programme des principales actions la semaine :

Jour	Principales activités
Lundi 04 avril 2011	<ul style="list-style-type: none"><li>- Séance de travail introductive restreinte à l'IGAC et Galilée</li><li>- Conférence publique à l'UCAC sous le thème « <i>Economie sociale et solidaire : enjeux et défis pour les acteurs de la décentralisation en Afrique Centrale</i> »</li></ul>
Mardi 05 avril 2011	<ul style="list-style-type: none"><li>- Séance de travail à la commune d'arrondissement de Yaoundé 3<sup>e</sup></li><li>- Séance de travail avec le SCAC</li></ul>
Mercredi 06 avril 2011	<ul style="list-style-type: none"><li>- Atelier de formation international sur le thème « <i>Economie sociale et solidaire : enjeux et défis pour les acteurs de la décentralisation en Afrique Centrale</i> »</li><li>- Séances de travail avec l'APDHAC</li></ul>
Jeudi 07 avril 2011	<ul style="list-style-type: none"><li>- Descente (avec séances de travail) à la commune d'Akonolinga</li></ul>
Vendredi 04 avril 2011	<ul style="list-style-type: none"><li>- Descente (avec séances de travail) à la commune d'Akono</li></ul>
Dimanche 10 avril 2011	<ul style="list-style-type: none"><li>- Echanges avec le député de Yaoundé 3</li></ul>

Ces différents aspects qui sont détaillés dans le volet des comptes rendus thématiques ont permis de tirer un certain nombre d'enseignements :

- D'abord, la nécessité d'offrir une gamme pragmatique (dans le sens de leur arrimage au contexte) de formation aux acteurs locaux d'animation des territoires (élus locaux et acteurs associatifs)
- Ensuite, la nécessité également de développer des pôles d'accompagnement technique aux collectivités
- L'accompagnement et la structuration formelle des initiatives locales de développement devraient être promus
- Enfin, l'action partenariale est un élément essentiel de développement, il est donc important de renforcer les axes de collaborations avec les collectivités

Cette semaine =de nombreux enseignements : formation des acteurs locaux , accompagnement technique des acteurs locaux, renforcement de la collaboration avec les collectivités , le partenariat (acquis important à travers le renforcement de la collaboration entre Galilée et les différents acteurs l( élus locaux, l'Etat, les ambassades, la société civile)

➤ **Quelques acquis**

Au final, un certain nombre d'acquis ont pu être tirés de cette semaine :

- ⇒ Le renforcement de la collaboration entre l'IGAC et les collectivités territoriales d'Akonolinga, Ayos, Akono et Yaoundé 3<sup>e</sup>
- ⇒ Le renforcement du partenariat entre l'IGAC et Galilée
- ⇒ La création de Galilée Cameroun
- ⇒ La mise en relation de l'IGAC avec des acteurs tels le Programme National de Développement Participatif (PNDP), Le Service de Coopération et d'Actions Culturelles (SCAC)

⇒ La consolidation d'un cadre de travail avec le cabinet parlementaire du député de Yaoundé 3<sup>e</sup>

**Comptes rendus thématiques**



## Conférence publique à l'UCAC sous le thème « Economie sociale et solidaire : enjeux et défis pour les acteurs de la décentralisation en Afrique Centrale »

Dans le cadre de la semaine de promotion de la Gouvernance locale en Afrique Centrale, une conférence publique sous le thème de l' « *Economie sociale et solidaire : enjeux et défis pour les acteurs de la décentralisation en Afrique Centrale* », s'est tenue le lundi 4 avril 2011 à l'Université Catholique d'Afrique Centrale entre 13 heures et 15 heures 30 minutes, en présence d'une soixantaine d'étudiants de Master 1 et 2.

La conférence a été animée par **Jean Paul MOUTIEZ**, directeur général de Galilée ; **Brice Arsène MANKOU**, vice président de Galilée, élu local français et enseignant dans les universités du Littoral et de Lille ; Cirille Roland NYECK, directeur exécutif de l'IGAC ; Claude Ernest KIAMBA, coordonnateur du Master Gouvernance et actions publiques. La modération a été assurée par Claude LINJUOM, chercheur à l'IGAC.

### *Des préalables...*

Le coordonnateur du Master Gouvernance et actions publiques a présenté la conférence comme s'inscrivant clairement dans les thématiques de recherche en actualité. L'économie sociale et solidaire (ESS) s'inscrit parfaitement dans les mouvements à la fois épistémiques et pratiques de la gouvernance locale.

### *De l'intervention de B. A. MANKOU.*

Le premier intervenant a accentué son argumentaire sur les fondements historiques de l'ESS, les modèles et théories y relatifs et une exploration des enjeux d'un tel élément pour l'Afrique Centrale.

Il ressort que l'ESS prend naissance au 19<sup>e</sup> siècle dans un contexte d'essor ouvrier qui voit l'apparition du concept de progrès social. Le « *Tout Etat* » disparaît progressivement au profit d'initiatives locales. Ces dernières sont la résultante à plusieurs degrés de l'éducation populaire portée par les associations.

En ce qui concerne les modèles, l'ESS s'inscrit dans la vague de la décentralisation, prise ici comme le partage de la centralité du pouvoir. Cette dynamique sera davantage impulsée par les socialistes en France. Le modèle prôné par le commerce équitable est pour sa part lié à une (tentative peut être) internalisation de l'ESS. Enfin avec le modèle altermondialiste, l'ESS replace clairement l'homme au centre de l'économie.

Plusieurs théories se sont saisies de la thématique d'ESS. Parmi elles, celles se fondant sur l'auto-entreprenariat et celles présentant l'ESS comme une mise en relation entre l'économie et le social

Pour ce qui est des enjeux pour l'Afrique centrale, l'ESS pourrait avoir un impact sur la décentralisation. Ce dernier devrait passer par la restructuration de la société civile autour de thèmes fédérateurs. Les jumelages qui pourraient concerner la sphère associative Nord – Sud mais aussi Sud – sud. D'autres enjeux concernent le renforcement des acteurs locaux, l'économie (avec notamment la micro finance), la cohésion sociale et l'égalité territoriale. En termes de principes, le développement de l'ESS repose sur quatre principes qui sont autant de perspectives et même d'enjeux pour la sous-région et ses acteurs : (i) la conciliation de la rigueur économique et de l'audace sociale ; (ii) le fonctionnement démocratique ; (iii) l'indépendance des associations et plus globalement de la société civile ; (iv) l'expérimentation.

Au final, l'ESS a été définie comme une économie non marchande qui place l'homme au cœur des préoccupations de la cité.

( les échanges au cours de cette semaine ont porté sur le développement de l'esprit associatif, l'économie non marchande de l'homme au centre de toutes les actions, le vivre ensemble)

Il était question pour les experts de Galilée dans le cadre d'échange et de partage de connaissances de mettre en avant à travers l'ESS la dynamique associative au dépend de l'économie marchande

### ***De l'intervention de J.P. MOUTIEZ.***

Le directeur général de Galilée a axé son intervention sur l'expérience de Galilée dans la promotion de l'ESS.

Il ressort que Galilée travaille depuis 10 ans dans la région Nord – Pas de Calais à travers trois pôles : l'appui à la définition des politiques sociales aux collectivités, le développement

associatif et l'accompagnement d'initiatives d'ESS. Ce dernier s'inscrit dans un processus de construction et/ou renforcement du vivre ensemble. L'ESS s'inscrit également dans une position contre les avatars de la mondialisation.

En France, l'ESS portée par le monde associatif est une forme de militantisme.

Dans la pratique, il s'agit de rendre un projet social via l'économie. Autrement dit, réconcilier l'économie et le social avec comme enjeu, le développement humain.

Dans les projets, il s'agit de créer des activités qui génèrent des charges mais où le profit n'est pas l'objectif. On a ici des activités qui sont à la fois solvable par le marché mais aussi par ce qui peut être appelé des financements hybrides. Toutefois, il est toujours possible de jumeler dans le cadre d'actions ou de projets cohérents, l'économie marchande et l'économie solidaire.

***En guise de mot de fin...***

Pour Cirille Roland NYECK, les étudiants issus de l'UCAC devraient plus être des créateurs d'emplois que des chercheurs d'emploi. Le secteur de l'ESS s'avère à ce propos être intéressant et mériterait d'être exploré par toutes ces jeunes intelligences.

La conférence publique s'est achevée sur une série de 10 questions d'étudiants.

**Atelier international d'échanges et d'apprentissage sur le thème  
« Economie sociale et solidaire : enjeux et défis pour les acteurs de la  
décentralisation en Afrique Centrale »**

Conformément au programme de la semaine de promotion de la gouvernance en Afrique Centrale, il s'est tenu le mercredi 06 avril 2011 au campus de l'IGAC, un atelier d'échanges et d'apprentissage sur le thème de l'économie sociale et solidaire, auquel prenaient part une cinquantaine de participants. Il s'agissait de représentants des Ambassadeurs de Guinée Equatoriale et de Centrafrique au Cameroun, le représentant du Service français de la coopération et des actions culturelles (SCAC), des Maires et représentants de Maires, des organisations de la société civile, des représentants du CVUC (Communes et villes unies du Cameroun), des cadres du Programme National du Développement Participatif et des étudiants de l'Université Catholique d'Afrique centrale. Les exposants à cet atelier étaient Brice Arsène MANKOU, Vice-président de l'association Galilée, élu local de la commune de St Omer, enseignant d'université et Jean Paul MOUTIEZ, Directeur général de l'association Galilée. Le séminaire a été ouvert par le mot de bienvenue du Directeur exécutif de l'IGAC qui s'est en plus attardé sur le chantier de la décentralisation dont l'un des axes fondamentaux est le développement local. Il a succinctement présenté l'Institut pour la Gouvernance en Afrique Centrale comme un *think tank*, autrement dit un lieu de réflexion sur l'amélioration de la gestion des affaires publiques, qui intervient dans les domaines des politiques publiques, sur les questions de paix et de démocratie et qui interroge les dynamiques locales. Il a ensuite passé la parole aux principaux intervenants qui ont déroulé le concept de l'économie sociale et solidaire. Le séminaire avait deux principales articulations : la première dont le contenu était essentiellement l'exposé sur le thème de la journée puis la seconde partie qui consistait en des échanges avec l'ensemble des participants.



Brice Arsène MANKOU (photo ci-contre) a focalisé son exposé sur l'historique de l'économie sociale et solidaire. Elle a émergé en Europe au 19<sup>ème</sup> siècle suite à la forte industrialisation qui entraîné une forte paupérisation du fait du chômage qui a fragilisé les couches pauvres. Elle avait pour

objectif en Europe de solutionner les problèmes qui ont émergé dans la société. Le lien avec le Cameroun et l'Afrique centrale de manière générale est qu'il y sévit actuellement un taux de chômage élevé. De nombreuses personnes restent sans emploi après avoir mené des études supérieures. La population féminine constitue également la fraction démographique la plus importante et est confrontée à une précarité sociale. Il existe également un lien avec la décentralisation dont le processus est actuellement enclenché dans différents pays, et notamment mis en œuvre (avec le transfert des ressources et compétences) au Cameroun depuis le début de l'année 2010. La décentralisation est un transfert de compétences du centre vers la périphérie et les autorités locales se voient dotées de nouvelles attributions et notamment de la responsabilité du développement local qui intègre l'amélioration des conditions de vie des populations. Elle peut être une chance pour le Cameroun et notamment pour les organisations de la société civile. On peut arriver à la création par des acteurs locaux des cadres d'échanges et de concertation, de mutualisation des efforts. En ce sens, la décentralisation présente des défis. L'une des opportunités serait de réorganiser l'informel au niveau local à travers l'économie sociale et solidaire afin que la création d'emploi ne soit plus exclusivement attendue de l'Etat central mais que la résolution des problèmes parte d'une dynamique d'animation du territoire local. Cette expérience dans le domaine de la création d'emploi peut s'étendre au niveau de la santé, et des différents autres secteurs. Cela nécessite un grand investissement des pouvoirs locaux dans l'économie sociale et solidaire. Le rôle de Galilée grâce à son partenariat avec l'IGAC serait de soutenir les initiatives par des activités de renforcement des capacités.

Jean Paul MOUTIEZ a abordé dans son exposé l'économie sociale et solidaire d'un point de vue plus opérationnel en l'illustrant par l'expérience de l'association Galilée en France ; qu'il a ensuite tenté d'adapter au contexte camerounais. Il a présenté l'économie sociale et solidaire qui est en cours d'expérimentation et consiste à construire une autre façon de vivre ensemble, une façon différente de concevoir l'économie. Elle trouve son fondement dans des convictions et des revendications et demande une dose importante de militantisme. Elle constitue l'un des principaux centres d'intérêt de Galilée, association de droits français créée en 2001 dans le Nord de la France. L'économie sociale et solidaire vise à résoudre des besoins sociaux.

Galilée se revendique d'une expertise qui part des réalités très complexes dans l'accompagnement des techniciens locaux du développement. Galilée ne fonde pas exclusivement ses interventions sur des modèles théoriques mais s'intéresse beaucoup plus aux réalités concrètes telles que comment faire face à la prise en charge des personnes âgées etc.



Jean Paul MOUTIEZ (photo ci-contre) a évoqué la mondialisation qui présente des avantages sur l'avancée de la démocratie, sur le transfert des technologies, mais ne s'intéresse par conséquent qu'à l'économie marchande, qui elle, se fonde exclusivement sur le PIB comme seul indicateur d'appréciation.

L'économie sociale et solidaire propose une alternative pour la production des richesses. Il faut arriver à produire localement pour impacter sur le global. C'est dire qu'à partir des différentes initiatives locales, l'on peut aboutir à un contexte de développement général. L'aspect militantisme de l'économie sociale est porté par des coopératives, des mutuelles, des associations et des fondations qui à elles seules sont génératrices de nombreux emplois en France, participent à la redistribution et produisent des impôts, dont contribuent à l'amélioration des fonds publics. Mais l'économie sociale et solidaire ne se limite pas aux associations. Il existe des entreprises du secteur marchand qui s'y intéressent. Des patrons actuellement acceptent de modifier leur approche en intégrant une prise en compte du social.

Savoir par exemple qu'en créant une garderie on peut créer un confort social qui favorise la production économique de l'entreprise.

Le processus de montage d'un projet d'économie sociale et solidaire commence par un questionnement qui peut être long et dont l'essentiel est d'identifier l'intérêt social de ce projet. Le second aspect est la méthode. Il faut absolument éviter des rapports de pouvoir ou des rapports conflictuels. Il faut toutefois éviter d'entamer les prorogatives des élus ou des patrons. La méthode est autant importante que le projet lui-même. Il existe en France des exemples de projets d'économie sociale et solidaire :

- Une association de personnes retraitées de l'enseignement qui se sont mises ensemble pour aider des personnes qui éprouvent des difficultés pour écrire et leur fournissent ce service.
- Une association des personnes qui récupèrent de vieilles voitures les rénovent, en associant des jeunes qui à travers cette activité résolvent leurs problèmes de chômage.
- Une association de dames qui enseignent l'éducation à l'environnement dans des établissements scolaires et qui répondent ainsi à un besoin social.

En fait, l'économie sociale et solidaire se fonde sur des logiques gagnant-gagnant. Dans cette dynamique, les flux économiques sont importants.

Galilée travaille avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les collectivités territoriales pour concilier les projets avec les orientations politiques des communes.

Il est question pour Galilée d'aider les communes, les collectivités à définir leurs politiques sociales en conformité avec les besoins des habitants.

Les exposés ont été suivis d'échanges sur la thématique du jour. Les différents intervenants ont préalablement identifié l'économie sociale et solidaire comme émanant de la culture africaine. Elle continuerait d'être pratiquée par les populations sans pour autant être identifiées comme telle. Des illustrations ont été partagées avec l'assistance notamment par le Président départemental de la Ligue Nationale pour la promotion des Droits de l'Homme et de la démocratie du Nyong et Mfoumou, par ailleurs responsable de la Fédération des Organisations Paysannes Du Nyong et Mfoumou (FOPANYM), qui s'est rendu compte que les activités de la FOPANYM relevaient de l'économie sociale et solidaire. En effet, suite à la démission de l'Etat via le soutien qu'il apportait aux planteurs, et face aux difficultés que ces derniers rencontraient, les paysans se sont regroupés en coopératives pour résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés : faciliter l'écoulement de leurs produits et en tirer de

meilleurs revenus. Le Maire de la commune d'Ayos a quant à lui évoqué le retour à la source car, selon lui l'Afrique a toujours fonctionné dans une dynamique de développement économique social et solidaire. Tout compte fait cette économie sociale commence chez nous et est bien avancée. Il existe un entrepreneuriat à travers les coopérations ayant pour objectif de provoquer un développement alternatif endogène par d'autres moyens que ceux qu'emploient les acteurs de développement classiques. Le Maire d'AYOS est revenu sur le soutien qui était apporté aux agriculteurs qui en fait était prélevé sur la production. Mais il est aujourd'hui difficile de faire passer ce message. Pour distribuer des fongicides, il faudrait prélever une fraction des revenus des agriculteurs.

Il est donc important que des initiatives telles que celles de la FOPANYM se mettent en place, surtout dans le cacao il n'y a aucun intérêt à vendre seul. Pour résoudre le problème de chômage, il faudrait changer l'état psychologique des populations. Savoir que les initiatives de développement qui sont mises en place sont à l'avantage du citoyen, savoir également que faire des études ne garantissent pas forcément un emploi dans un bureau.

Les participants ont également voulu comprendre pourquoi cette économie qui a vu le jour en Europe depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, peut encore au 21<sup>ème</sup> siècle être à sa phase expérimentale. La clarification de Jean Paul MOUTIEZ a permis de comprendre que ce qui a émergé au 19<sup>ème</sup> siècle en Europe c'est le mouvement d'économie sociale. Mais après l'échec de l'état providence qui est plus récent, elle est véritablement en expérimentation.

Les cadres du Programme National du Développement Participatif ont également tenu à partager leur expérience qui trouvait des points communs avec le travail que fait l'association Galilée et des initiatives qui relèvent de l'économie solidaire. Le PNDP est un programme multi bailleur qui mobilise des subventions de la Banque Mondiale, de la Coopération Française et de L'état du Cameroun Il intervient pour favoriser le développement. Ce dernier est un long processus qui nécessite la pérennité des projets. C'est un programme national qui promeut le développement participatif en mettant l'accent sur le développement local et dans ce sens, les principales cibles identifiées sont les communes. Le PNDP agit selon 2 grands axes : la réalisation des plans communaux de développement sous la tutelle du ministre de la planification. Le plan de développement est un outil de planification au niveau local. Les solutions aux problèmes auxquels sont confrontées les communautés sont supposées venir des bénéficiaires que sont les communes et populations. Le lien peut être établi avec l'économie sociale et solidaire qui peut abordée dans





## en Afrique Centrale

l'identification des solutions. Il serait intéressant de procéder préalablement par des sensibilisations, puis par des diagnostics, identifier les priorités. Il faudrait ensuite que les investisseurs ne se

limitent pas aux infrastructures, mais étendent aussi leurs actions au niveau économique. Le PNDP agit selon des étapes et est actuellement à son second plan.

Il se dégage des interventions que le Budget d'investissement public tel qu'il est exécuté actuellement ne favorise pas des initiatives des exécutifs communaux. Le budget d'investissement public devrait s'arrimer au plan de développement local. Mais il reste décalé des réalités locales parce que les orientations continuent, malgré la décentralisation en cours, à être définies par le pouvoir central. L'économie sociale et solidaire peut être envisagée comme un moyen de remettre en cause la façon dont la dépense publique se fait. Les moyens seraient disponibles au niveau de L'état, mais ne seraient pas affectés aux priorités. Le cadre légal et les procédures ne seraient pas non plus avantageux. Ils ont cet inconvénient de retarder les interventions et les initiatives au niveau communal. Proposition a été faite que les interventions des institutions telles que l'IGAC s'attèlent à influencer le cadre réglementaire pour qu'il s'adapte aux enjeux du développement local. Que les ressources disponibles servent prioritairement au développement des localités. La nécessité de réorienter le budget d'investissement public a captivé l'attention de différents acteurs qui à force d'illustrations ont tenu à partager des expériences où la configuration actuelle du budget d'investissement public s'est avéré être une entrave aux entreprises de développement.

L'expérience des conseils des quartiers initiés par la Commune Urbaine d'arrondissement de Yaoundé VI a été partagée. La commune a procédé à l'installation des comités de développement dans les 24 quartiers qui la composent. Avec le soutien des organisations de la société civile, des plans de développement des quartiers ont été réalisés. Seulement tant la commune que la société civile, est confronté à la léthargie des habitants qui n'ont pas encore intégré la notion de développement participatif. En effet les populations

lorsqu'on les invite à participer à l'identification des projets dont ils sont les bénéficiaires ne répondent pas. Cette situation n'est pas la particularité d'une commune. D'après Jean Paul MOUTIEZ, cette passivité est également observable en France. L'atelier s'est achevé sur ces échanges qui ont été parsemés de propositions. L'atelier a suscité l'intérêt des différents participants qui ont souhaité que des plateformes d'échanges et de proposition entre différents acteurs soient souvent organisées, et qu'il soit donné suite aux réflexions qui ont été menées.



**Photo de famille à l'issue de l'atelier**

### **Séance de travail à la municipalité de Yaoundé 3<sup>e</sup>**

Le 05 avril 2011 à 15 heures, une séance de travail entre l'équipe municipale de la commune d'arrondissement de Yaoundé 3<sup>e</sup> et l'équipe bipartite IGAC-Galilée.

La séance s'est ouverte sur une intervention du directeur de l'IGAC qui a situé le contexte de la séance de travail comme une occasion de jeter les ponts entre plusieurs institutions impliquées dans le développement local à savoir IGAC, Galilée et la municipalité de Yaoundé



3<sup>e</sup>.

Le maire Etienne OTELE a présenté la municipalité de Yaoundé 3<sup>e</sup> comme une

commune urbaine mais avec une frange semi rurale qui présentait de nombreux atouts socio économiques. Toutefois elle faisait face à des difficultés sociales. Au niveau organisationnel, l'urgence majeure était celle la ressource humaine.

Le vice président de Galilée a présenté l'association à travers ses trois principaux pôles d'intervention : ingénierie des politiques sociales, l'appui aux initiatives d'ESS et le développement associatif.

Le directeur général de Galilée a pour sa part décrit le travail fait par l'organisation dans l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration des politiques sociales dans une perspective de partage et de construction. Cet accompagnement passe par un étroit travail avec les collectivités par des actions de diagnostic, de mobilisation de tous les acteurs et particulièrement de la société civile.

Dans les échanges qui ont suivi, certains acquis ont été présentés particulièrement la disponibilité d'un plan de développement local municipal incluant des éléments de diagnostic institutionnel, élaboré avec des partenaires étrangers. Les difficultés de la municipalité à renforcer son utilité sociale ont été évoquées.

Des axes concrets de future collaboration ont été identifiés par les partenaires présents :

- (i) L'intensification du travail de collaboration entre la municipalité et l'IGAC
- (ii) La nécessité d'actualiser le document plan de développement local municipal existant
- (iii) Le développement d'une stratégie de renforcement des capacités du personnel municipal
- (iv) Le développement d'une stratégie de développement de l'emploi jeune
- (v) Le développement de la collaboration technique avec des acteurs ou partenaires locaux et étrangers



**Photo de famille à l'issue de la séance de travail à la mairie de Yaoundé 3<sup>e</sup>**

### **Voyage de travail à Akonolinga**

Un voyage de travail a été effectué à Akonolinga le jeudi 7 avril 2011. Ce séjour a vu la participation des autorités locales de la région en l'occurrence l'équipe municipale portée par son maire, le sous préfet et la société civile locale. Elle a été constituée de deux principales escales qui étaient en fait des séances de travail avec des acteurs clés de cette localité.

La première escale a été la tenue d'une séance de travail entre l'équipe IGAC-Galilée, le maire d'Akonolinga et le sous préfet et ses collaborateurs. Il y a été essentiellement question de la présentation de l'IGAC par son directeur exécutif, de la présentation de Galilée par son vice présidente et son directeur général et de l'état des avancées du processus de décentralisation et de ses déclinaisons locales, notamment dans la région du Nyong et

Mfoumou. Cet état des lieux a été fait par le sous préfet. Il ressort clairement que l'opportunité offerte par la coopération décentralisée s'avère stratégique pour le développement de la localité d'Akonolinga. A ce niveau, l'expertise technique dans la médiation, la mise en relation de l'IGAC et de Galilée est vivement sollicitée.



La seconde escale a conduit l'équipe bipartite au siège de la Ligue nationale pour la promotion des droits de l'homme et de la démocratie (LINAPRODHOD) où la présentation de cette organisation a été effectuée par ses dirigeants. Les possibilités de renforcer et de dynamiser les actions de promotion de

l'économie sociale et solidaire dans la localité en s'appuyant sur les initiatives locales. De nombreuses actions devraient être également engagées dans le sens de l'amélioration du volet social de la localité notamment à travers l'équité sociale (parité hommes femmes, non marginalisation des handicapés) et le renforcement de la cohésion sociale.



La redynamisation du tissu associatif local devrait être engagée afin de renforcer leur rôle dans les actions de développement local. Les éléments de capitalisation de l'atelier d'échanges qui a eu lieu la veille à l'IGAC ont été évoqués par les membres de la Ligue y ayant pris part.

Au final, plusieurs axes de projection se sont dégagés :

- Renforcement de la collaboration avec la mairie d'Akonolinga avec la concrétisation d'un véritable appui technique

- Renforcement de la collaboration avec la LINAPRODHOD

Des visites ont été effectuées par les l'équipe auprès de structures coopératives et/o paysannes.

### **Séance de travail à la municipalité d'Akono**

La journée du vendredi 08 avril 2011 a été consacrée à la visite à la commune d'Akono tel que le prévoyait le programme de la semaine de promotion de la gouvernance en Afrique Centrale. La délégation de l'IGAC/ Galilée est arrivée dans l'arrondissement d'Akono aux environs de 12 heures où il leur a été réservé un accueil chaleureux par le Maire et conseil municipal. Après de brèves civilités et une visite de courtoisie au Sous-préfet de la localité, s'en est suivie une séance de travail dans la salle des actes de la Mairie d'Akono.



La séance a commencé par le mot introductif de Mme le Maire qui a de manière plus officielle renouvelé son mot de bienvenue au nom de la commune d'Akono et a souhaité que l'on procède aux présentations afin que les différentes personnes présentes se connaissent. Les 15 conseillers municipaux présents ainsi que la Secrétaire générale de la commune ont tour à tour succinctement décliné leurs identités et décrit leurs attributions au sein de la commune. Il en ressortait que les responsabilités sont confiées aux personnes selon leurs profils de formation. Le Maire d'Akono, (Mme NGOA Marie Hélène) est secondé de deux adjoints. Le premier (Monsieur MEKONGO Jean Claude) enseignant de formation a fait un bref exposé de l'éducation qui fait partie de ses attributions : il assure la supervision des activités d'éducation et joue le rôle de courroie de transmission entre les différents établissements scolaires et la commune. Il est également responsable du volet hygiène et salubrité dans le périmètre urbain et s'occupe des activités de jeunesse et de sport. Le second Adjoint au Maire assure la responsabilité des activités de développement économique et le développement des activités agropastorales. Ce qui lui permet de mettre en pratique son expérience d'agriculteur et d'encadreur agricole. Il s'occupe également du cantonnement et de la gestion des points d'eau. Les responsabilités sont diverses selon les besoins de la commune. Elles se déclinent en responsabilité de l'assiette fiscale, responsables des commissions, responsable des activités d'élevage porcine, responsable de la communication...

La séance des présentations a suivi par la présentation de l'équipe de l'IGAC présente et des représentants de Galilée. Mr Brice Arsène MANKOU en sa qualité de Vice Président de Galilée s'est excusé de la taille réduite de la délégation par rapport à celle qui avait été annoncée et a justifié l'absence des élus locaux par des raisons de santé et d'agenda politique. Il s'est ensuite réjoui de la réalisation de cette visite qui témoigne de la solidarité des peuples et du renforcement de la coopération décentralisée qui se révèle être une richesse de la mondialisation. Il a émis le souhait que cette coopération tienne compte de tous les acteurs de développement local, s'étende au-delà du cadre franco français et englobe un cadre plus large tel que le cadre européen, notamment par le biais des jumelages qui lient la commune de St Omer dans le Nord Pas de Calais à trois autres communes non françaises. Il a rapidement

présenté l'association Galilée et le travail qu'elle fait dans l'accompagnement de 19 communes dans la région du Nord Pas de Calais.

Jean Paul MOUTIEZ a de manière plus opérationnelle présenté le travail de l'association Galilée notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Il a illustré son intervention par la mondialisation qui présente à la fois des avantages (renforcement de la démocratie, transfert des technologies) et des travers dont les plus patents émanent de l'économie libérale. Il est donc nécessaire de trouver des solutions en Afrique ou ailleurs pour produire un meilleur développement. Il est important pour y parvenir qu'il y ait une mobilisation des élus afin que les collectivités trouvent le moyen de donner plus d'impact à leurs actions. L'économie sociale et solidaire a pour objectif de développer des activités qui visent le développement économique sans perdre de vue le volet social. Jean Paul MOUTIEZ a rappelé les différents axes d'intervention de l'association Galilée que sont : l'accompagnement technique et pédagogique aux entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, l'appui aux collectivités locales dans la définition des politiques sociales, et le développement de la vie associative. Il est précisément question de mettre en relation les élus et les entreprises avec les associations pour des interventions concertées et plus efficaces. Il est pour cela nécessaire de renforcer les capacités de ces associations de la société civile pour les rendre plus compétentes et éviter qu'elles soient instrumentalisées par les élus.

Mme le Maire a repris la parole pour d'abord présenter l'arrondissement d'Akono qui a une superficie de 211 km<sup>2</sup>. Elle a environ 14 000 habitants, elle englobe 36 villages et donc 36 chefferies de 3<sup>ème</sup> degré, et les villages les plus éloignés se trouvent à une moyenne de 18 Km du centre. L'accès pour les villages n'est pas toujours facile et quelques fois y accéder est un véritable périple qui nécessite que l'on marche à pied sur de longues distances. Elle a également évoqué la difficile cohabitation au Cameroun des trois pouvoirs que sont le pouvoir administré détenu par le Sous-préfet, le pouvoir communal placé selon les dispositions légales sous la tutelle de du Préfet, et le pouvoir traditionnel des Chefs de village.

Le Maire a apporté des éclaircissements sur cette rencontre qui n'est pas une séance de conseil communal dont la préparation demande beaucoup de temps et de ressources financières et d'investissement humain. Il s'y ajoute la difficulté pour certains conseillers de partir des villages éloignés, de se départir de leurs tâches quotidiennes pour assister aux travaux d'une commission ou à une séance du conseil communal. Il est prévu 04 sessions du conseil municipal tous les ans et la commune d'Akono réussit à en tenir trois. La commune



dispose de 05 commissions : la commission santé, la commission éducation la commission de développement économique... et chacune d'elles est bien encadrée.

La commune d'Akono est par ailleurs ouverte à toute sorte de partenariat. Elle bénéficie depuis l'année 2007 de l'appui de la Coopération allemande à travers la GTZ (devenue actuellement GIZ) qui a lui a donné des formations diverses : gestion du patrimoine, communication, finances locales, gestion des archives, suivi accompagnement des actions communales, suivi des marchés communaux, comptabilité, comptabilité matières, etc. La commune a également reçu de l'IRCOD une formation en fiscalité locale.

La commune d'Akono est dotée de marchés communautaires qui ne fonctionnent pas. Concernant la gestion du patrimoine communal, il est primordialement important d'en constituer un et la commune d'Akono y travaille actuellement. La commune ne dispose pas de réserve foncière et cela s'avère entravant dans le projet de la commune de construire une cité communale.

Concernant la coopération décentralisée, la commune d'Akono s'inscrit d'ores et déjà dans cette dynamique. En témoigne le partenariat signé en novembre 2010 avec une communauté de communes de la région du Rhin en Alsace. La collaboration entre cette région française et la ville d'Akono est très ancienne. La paroisse au centre de la ville qui fait l'orgueil de l'arrondissement d'Akono date de 1936 et est une réalisation alsacienne et plus exactement du Père **Stohl**.

Le partenariat avec l'Alsace s'articule en trois principaux volets : l'appui à la réalisation d'un plan développement urbain ; le soutien à la mise en place d'un projet de tourisme intercommunal ; et l'éducation au développement à travers des échanges de dossiers entre des établissements scolaires d'Alsace et d'Akono.

La région d'alsace soutient encore la commune d'Akono dans la réalisation de forages dans des écoles primaires. Ce soutien s'avère très important étant donné le coût élevé de ce type de projets au Cameroun. Les allocations allouées à la commune d'Akono lui permettent à peine de construire un forage par an. De ce fait, s'il faut envisager de doter chacun des seize établissements que compte la commune avec pour seules ressources lesdites allocations, il faudrait voir s'écouler un temps important.

D'autres projets sont en voie de réalisation à Akono telle l'installation prochaine d'une tuilerie dans la localité, projet qui sera porté par un GIC. La commune d'Akono recevra

prochainement un volontaire du Peace Corps qui va appuyer la commune dans le domaine de la micro finance et de la micro entreprise.

Les activités qui sont menées dans la commune d'Akono ont été illustrées par les expériences que vivent les conseillers et dont certaines ont fait la fierté de la commune Elle a été primée au dernier comice agro pastoral d'Ebolowa pour l'élevage des porcs et pour la culture du riz qui est actuellement expérimentée dans la localité. La culture du riz qui est expérimentée à Akono a alimenté les échanges et il est apparu que c'est une activité prometteuse du fait des bénéfices qu'elle peut engendrer mais encore ingrate de par les efforts qu'elle demande et la vétusté des moyens mis en œuvre.

La situation de la société civile dans la localité d'Akono a suscité l'intérêt du vice-président de Galilée. Les réponses des conseiller ont révélé l'existence de nombreuses associations à Akono mais qui sont presque toutes confrontées à des difficultés d'ordre matériel, infrastructurel et organisationnel. Seulement une quinzaine d'associations sur les nombreuses existantes fonctionnent effectivement selon le Maire. Elles ont un réel problème d'autonomie. Le Maire a autrefois suggéré que ces associations initient des projets économiques mais de tous les microprojets qui ont été mis en œuvre, aucun n'a apporté l'autonomie financière attendue, à cause, selon les conseillers municipaux, du déficit de suivi, de la concurrence que ces activités économiques rencontrent mais également du fait de la mauvaise gestion.

Le Maire a insisté sur le faible potentiel financier des conseillers et des membres des associations qui rendent les rencontres difficiles. Les réalités culturelles font également partie des entraves au développement de la vie associative : les réunions où il n'est pas prévu de nourriture de boisson et où des frais de transport ne sont pas assurés n'éveillent pas l'engouement des personnes surtout celles qui viennent des villages les plus éloignés.

Le Vice –président de Galilée est revenu sur l'importance de cette rencontre qui doit faciliter la mise en relation du Nord et du Sud dans le cadre de la coopération qui pourrait commencer à travers la mise en relation des organisations de la société civile dont les bénéficiaires seraient des échanges techniques sur des projets clairement identifiés. IL existe des associations dont les membres offrent bénévolement aux associations du Sud des appuis techniques. C'est selon Brice MANKOU, la matérialisation de la citoyenneté internationale et de l'amitié entre les peuples.

Le maire s'est également prononcé sur la question du bénévolat qui est une réalité en Afrique. Les Maires font essentiellement du bénévolat : le maire d'Akono a une indemnité de 85 000 francs CFA par mois et les conseillers 19 500 FCFA. Il est indispensable de prendre en considération ces réalités dans la collaboration qui est en cours d'initiation avec la commune. L'appui qui va être apporté ne doit aucunement être une charge pour la commune. Il faudrait par contre qu'il s'accompagne d'un appui financier qui va permettre la mise en œuvre de l'appui technique.



**Photo de famille à l'issue de l'atelier de travail à la mairie d'Akono.**

La séance dont l'objectif était entre autres de se rendre compte des réalités de terrain dans la commune d'Akono s'est achevée sur des conclusions des différentes parties qui ont dit leur disposition à collaborer les unes avec les autres. L'IGAC sera l'interlocuteur direct de Galilée auprès de la commune et l'idée de la création d'une antenne Galilée Cameroun a été émise.

**Annexes (affiches des principales activités)**



**1<sup>ère</sup> SEMAINE  
DE PROMOTION  
DE LA GOUVERNANCE LOCALE  
EN AFRIQUE CENTRALE**

**Cameroun 2011**

## **Conférence Publique à l'UCAC**

**lundi 04 Avril 2011 à 13h**

**Thème: Economie sociale et solidaire: enjeux et défis pour les acteurs de la décentralisation en Afrique Centrale**

**Intervenants:**

- Jean-Paul MOUTIEZ, Directeur de Galilée, Spécialiste en économie sociale et solidaire
- Brice Arsène MANKOU, sociologue, enseignant à l'université du Littoral et de Lille.

**Modérateur:**

- Claude LINJOU, Chercheur CEPAD/ IGAC



**ATELIER DE FORMATION IGAC**  
à l'intention des acteurs de la gouvernance locale  
**mercredi 06 Avril 2011 dès 9h à l'IGAC,**  
(montée Chapelle Obili)

**1<sup>ère</sup> SEMAINE**  
**DE PROMOTION**  
**DE LA GOUVERNANCE LOCALE**  
**EN AFRIQUE CENTRALE**  
**Cameroun 2011**

**Thème: Economie sociale et solidaire: enjeux et défis pour les acteurs de la décentralisation en Afrique Centrale**

**Intervenants:**

- Jean-Paul MOUTIEZ, Directeur de Galilée, Spécialiste en économie sociale et solidaire
- Brice Arsène MANKOU, sociologue, enseignant à l'université du Littoral et de Lille.



**1<sup>ère</sup> SEMAINE**  
**DE PROMOTION**  
**DE LA GOUVERNANCE LOCALE**  
**EN AFRIQUE CENTRALE**  
**Cameroun 2011**

**Thème: Economie sociale et solidaire:  
Enjeux et défis pour les acteurs de la  
décentralisation en Afrique Centrale**

**IGAC**  
Un Think Tank  
au service de la gouvernance

**Galilée**

**REPROUD**  
Initiative & Développement  
pour le Développement

## PROGRAMME

**Lundi 04 avril 2011:**  
**Séance de travail IGAC / Conférence UCAC**  
09H-00 : séance de travail à l'IGAC  
12H00: Déjeuner à l'UCAC  
13H-15H00 : Conférence à l'UCAC  
20H 00 : Dîner chez le Directeur Exécutif de L'IGAC

**Mardi 05 avril 2011**  
**Ambassade Guinée Equatoriale / Mairie Yaoundé III**  
10H-00: Visite à l'Ambassade de la Guinée Equatoriale  
13H00 : Déjeuner  
15H-17H00 : Conseil Municipal Mairie de Yaoundé III  
20H00 : Dîner chez le Maire de Yaoundé III

**Mercredi 06 avril 2011**  
**Atelier de formation à l'IGAC**  
09H00-11H00 : Cérémonie officielle de présentation du Programme interétatique pour la promotion de la gouvernance locale en Afrique Centrale  
11H00 -13H30: Atelier de formation sur l'économie sociale et solidaire  
13H30-14H30: Déjeuner à l'IGAC  
15H-17H00 : Suite et fin de l'atelier de formation  
20H00 : Dîner chez le Député de Yaoundé III

**Jeudi 07 avril 2011**  
**Visite de travail aux mairies Akonolinga / Ayos**  
10H00-13H00 : Visite de la Mairie d'Akonolinga  
14H30- 16H00 : Visite de la Mairie d'Ayos  
19H30 : Dîner chez le PCA

**Vendredi 08 avril 2011**  
**Visite de travail à la mairie d'Akono**  
10H00-13H00 : Visite de la Mairie d'Akono  
14H00: Retour à Yaoundé

**Samedi 09 avril 2011**  
**Visite touristique**  
10H00 - 14H30: Visite touristique  
Monument de la réunification  
Monastère Mont FEBE  
19H30: Sortie détente



**1<sup>ère</sup> SEMAINE**  
**DE PROMOTION**  
**DE LA GOUVERNANCE LOCALE**  
**EN AFRIQUE CENTRALE**  
**Cameroun 2011**

**Thème: Economie sociale et solidaire:  
Enjeux et défis pour les acteurs de la  
décentralisation en Afrique Centrale**

## **PROGRAMME**

**Mercredi 06 avril 2011**  
**Cérémonie officielle**

**08H30** : Arrivée des invités

**09H00** : Arrivée et installation des officiels

**09H30** : Allocutions

- ✓ Le Maire de Yaoundé III
- ✓ L'Ambassadeur de la Guinée équatoriale :  
Président de la Cérémonie
- ✓ Le Directeur de Galilée
- ✓ Le Directeur Exécutif de l'IGAC

**11H00** : Début de l'Atelier

**13H30** : Déjeuner

**14H30-17H00** : Suite et Fin de l'Atelier





